

L'APPROPRIATION DES FLUX HISTORIQUES BRUTS --problématique anthropologique de l'histoire--

François Verdeaux

Le fil conducteur de mes recherches est, au-delà du cas d'espèce qui a suscité et alimenté ce type d'interrogation, le problème de l'interaction (de la dialectique?) entre systèmes symboliques et contingences historiques. Plus précisément, il s'agit de repérer les **procédures** par lesquelles s'opère l'intégration d'un contexte global (et de ses variations) en une configuration sociale qui pour être sans cesse renouvelée n'en demeure pas moins singulière.

L'ensemble des procédures **déjà effectuées** constitue ce que nous appelons "culture". Or parce que ces procédures consistent à donner forme à un contenu (à donner sens au contingent) la dite "culture" est simultanément (et non pas a) **une histoire**.

La difficulté à trouver des concepts adéquats m'a amené à utiliser la métaphore qui me sert ici de titre. En la replaçant maintenant dans son contexte initial, j'espère éclairer davantage le propos.

Il s'agit de l'introduction à l'analyse du système de parenté --classes d'âge des aïzi groupe lagunaire de Côte d'Ivoire:

"En rapportant les résultats de l'analyse précédente (principes formels d'organisation) à l'observation des pratiques villageoises on constate que ce qui est signifié dans le discours effectivement prononcé par la société n'est pas lisible, a priori, dans celui que l'ethnologue tente d'articuler à partir d'un corpus de règles. Traitant, en définitive davantage des conditions de toute communication et donc d'existence du 'social' que des solutions et combinaisons particulières de la société à un moment

donné, 'l'univers des règles' constitue en effet un 'monde à part'. Certes il intervient en toile de fond mais s'avère insuffisant pour rendre compte d'une culture qui ne se dit pas comme on 'dit le droit': peut-être ceux qui s'y réfèrent sont-ils plus conscients qu'ailleurs de ce qu'elle est tout entière histoire. Elle 'bricole' procédant par tâtonnements à cette 'introduction de processus d'accumulation au sein de processus de répétition' qui selon C. Levi Strauss (1967) caractérisent le passage de la nature à la culture et ici du cours du temps chariant l'évènement à son détournement en histoire singulière et orientée".

C'est dans ce retour du général au particulier que peuvent être saisies ces 'variations aïzi' qui se font jour aussi bien de village à village qu'à l'intérieur de chacun d'eux puisque la partition ne se joue jamais dans des conditions strictement identiques.

Le problème posé par le décalage entre théorie et pratique est celui de l'interaction permanente entre systèmes symboliques et contingences. Si, 'ce qui confère à la parenté son caractère de fait social n'est pas ce qu'elle doit conserver de la nature: c'est la démarche essentielle par laquelle elle s'en empare' (C. Levi Strauss, 1958) plus généralement toute culture est à la fois **le résultat et l'instrument d'un mode d'appropriation particulier des flux historiques bruts**. Ceux-ci incluent aussi bien des catastrophes naturelles que les contraintes diffuses ou patentes du 'progrès' et du 'développement' par exemple".

Cette formulation présente ici un double intérêt:

- Elle situe la démarche de plain-pied avec la problématique de l'autonomie et de la dépendance:

Le recours à l'histoire non seulement pour comprendre le présent mais aussi pour faire sauter certains présupposés (surestimation des "ruptures" et de l'impact des "déterminismes" globaux ou dominations extérieures) est notre point de rencontre initial.

Les notions d'appropriation, de détournement ou d'invention-crédation sont récurrentes dans la plupart de nos interventions et s'opposent à une conception implicite des théories de la domination qui veut que l'histoire (des

"dominés") se fasse et s'explique ailleurs, au "centre" de préférence, et que d'instance en instance les "sujets" de l'histoire n'en soient plus que les jouets.

- Elle traduit d'emblée le point de vue délibérément choisi pour aborder le problème; celui de l'anthropologie.

Parler de "flux historiques bruts" renvoie par exemple l'Histoire, avec une majuscule, à la même catégorie que la nature et la rend redevable du même traitement:

Même si ces flux répondent à des logiques, lois ou mécanismes propres c'est en tant qu'ils fournissent **matière à appropriation/transformation** par un sujet qu'ils constituent un objet d'étude; pour les sciences sociales tout au moins. En deçà ils demeurent des virtualités dont la réalisation et les formes que celle-ci peut prendre, n'ont aucun caractère de nécessité.

Ce sont donc ces mises en forme (et en sens) qui posent problème: ou bien la floraison de réactions particulières à des contingences supposées globalement identiques (colonisation, développement du capitalisme...) renvoie à l'aléatoire pur, ou bien ces combinaisons particulières sont ordonnées par une (des ?) combinaison(s).

En repérant et accumulant des "procédures" dont il était question plus haut il devrait être possible d'en dégager cette (ou ces) combinatoire(s). Le projet est, à l'évidence, de longue haleine et ne saurait être individuel.

Quoi qu'il en soit, je voudrais simplement souligner que le "point de vue (ou projet) anthropologique" n'est pas neutre; prolongement direct de ceux qui visent à saisir les passages de la nature à la culture il relève du même parti pris ou pari méthodologique:

Le problème des déterminations et du fonctionnement de sociétés "données" est secondaire, voire exclu. Puisqu'il s'agit de savoir **comment** se réalise l'intégration du virtuel historique en histoires singulières, ce sont non pas tant les conditions que les **processus** de constitution, transformation ou, le cas échéant, disparition de sujets collectifs qui sont objets de recherche.

Pour illustrer ce trop abscond préalable théorique le cas aïzi fournit un bon exemple de constitution de sujet collectif; plus précisément, il s'agit de la transformation d'une commune condition issue d'une certaine division du travail régional, en identité ethnique.

S'ils présentent tant de différences notoires aux plans linguistique et institutionnel par rapport à leurs voisins immédiats le processus qui les a amenés à se faire reconnaître comme entité discrète nommée et caractérisée est non seulement du même ordre que celui mis en oeuvre chez les adiokrou et alladian mais il est, semble-t-il, le dernier maillon d'une réaction (au sens chimique) en chaîne provoquée par la mise en place d'un Etat central (en l'occurrence, colonial).

Génèse

La période précoloniale peut être subdivisée en deux étapes, ou systèmes dans la mesure où ils se chevauchent dans le temps.

Jusqu'à la fin du XVIIe siècle et vraisemblablement pendant une partie du XVIIIème la spécialisation dans la pêche d'une part, l'agriculture de l'autre, semble assez poussée et donne lieu à des échanges systématiques à l'intérieur d'une aire qui, selon le témoignage du Père Loyer, recouvrirait à peu près l'extension actuelle des groupes dits lagunaires. Un certain nombre d'indices laisse penser que la différenciation entre les groupes de pêcheurs installés le long des trois cents kilomètres de lagune est faible. Participant de la même civilisation du fer, du palmier et de l'eau, ils pourraient avoir constitué un ensemble homogène. La fin de la période est, en outre, marquée par des mouvements de population qui aboutissent à l'installation des futurs Essouma, Alladian et Avikam sur le cordon littoral. Reprenant à leur compte la fabrication du sel, ils se spécialisent très vite dans le commerce de traite avec les navires européens. Au tout début du XVIIIe siècle, les flux commerciaux ne semblent pas encore réorientés à partir de la côte, et, toujours

selon Loyer, les pêcheurs contrôlent encore la situation puisqu'ils échangent eux-mêmes, outre leur propre production, des armes et produits manufacturés, avec les populations de l'intérieur dont ils reçoivent produits agricoles, pagnes et poudre d'or.

A partir du milieu du XVIIIe siècle et jusqu'à la colonisation, le commerce de traite restructure les échanges et modifie les rôles. Maintenus dans leur spécialité les pêcheurs se trouvent marginalisés par rapport aux producteurs d'huile de palme, d'une part, aux traitants côtiers, de l'autre. Par ailleurs, d'autres mouvements de population en provenance de l'ouest du Bandama aboutissent à l'agrégation de ces populations aux villages existants ou suscitent de nouveaux établissements. A la fin du XIXe siècle, la piraterie en lagune ou au contraire les alliances contractées par les villages de pêcheurs côtiers, et les villages producteurs d'huile afin de trouver une place dans la nouvelle division du travail, traduit cette commune position marginale des pêcheurs par rapport aux nouveaux courants d'échange. Ceux-ci induisent en outre un cloisonnement entre groupes de pêcheurs qui, soit sont intégrés dans une série de réseaux parallèles sud-nord, soit cherchent à s'y immiscer.

Premières manifestations de l'Etat et de la mise en valeur: au début de la colonisation, les pêcheurs vétérans de lagune Aby recouvrent leur souveraineté après un siècle et demi d'asservissement par les Agni-Sanwi, les vétérans de moosou ont été intégrés à l'ensemble aboure, les villages Abidjan, de même origine que les actuels aïzi, sont considérés comme Ebrié; à l'ouest les Lozoua font partie du réseau dida et seront considérés comme tels. Restent donc nos treize irréductibles villages déjà considérés comme "aïzi" (Clozel, 1902) mais qui seront répartis entre un canton alladian et un canton adioukrou. Le détournement vers les maisons de commerce puis l'extinction des circuits préexistants centrés autour de l'huile, alors que parallèlement la demande en vivrier, et donc en poisson, s'accroît (villes, chantiers), vont inverser les positions relatives de la période précédente. Des pressions diverses de leurs voisins pour accéder à la lagune sans passer par eux, à qui l'on avait toujours reconnu le pouvoir de

maîtres des eaux, vont commencer à faire prendre conscience aux aïzi, à partir des années vingt à trente, que leurs "pouvoirs" (via les génies dont ils étaient les intermédiaires obligés) étaient à leur tour atteints par celui qui s'articulait autour de la "force blanche".

De façon générale dans la région, c'est à partir du moment où les conflits ne peuvent plus se régler et les grands enjeux ne se déterminer que par rapport au pouvoir central que s'opère la "précipitation" ethnique. L'intérêt d'être reconnu par l'administration comme interlocuteur valable, comme "administrable" n'avait pas échappé aux alladian et adioukrou. Mais sa **nécessité** n'apparaît aux aïzi que lorsque leurs voisins commencent à les dépouiller de leur spécificité; à nier eux-mêmes ce "pouvoir noir".

Afin de ne pas disparaître comme sujets autonomes, les aïzi réclament après la deuxième guerre d'être réunifiés et érigés en "canton", forme administrative de la reconnaissance d'une "identité ethnique", mais surtout gage d'être un partenaire à part entière du nouveau système de pouvoir.

Ce passage de la condition partagée de pêcheur à l'aïzitude, condition nécessaire de survie ne donne pourtant pas lieu (ou très secondairement) à des discours de circonstance. Il n'existe par exemple aucune version unificatrice concernant l'ensemble du groupe. Les traditions d'origine et d'installation sont propres à chaque village et ne cachent pas les conflits qui ont présidé à leur installation. La mixité du peuplement est la plupart du temps reconnue et rien ne vient explicitement atténuer la diversité linguistique et institutionnelle actuelle.

Pourtant, à suivre de près ces traditions, on effectue un parcours qui délimite un champ clos, plus sémantique qu'historique (au sens de factuel et chronologique) qui, lui, dessine les contours d'une spécificité construite (i.e. d'une histoire ou culture propre).

L'identité qui se dégage de ces traditions se situe davantage dans la façon de traiter l'évènementiel que dans le partage d'une histoire factuelle unique. Tout au moins jusqu'à ce que les incidents des années 30 n'amènent ces éléments (villages), qui se rassemblaient

jusque là autour d'un partage --d'ailleurs inégal-- du pouvoir sur la lagune, à, littéralement, précipiter en "ethnie", entité sociale discrète nommée et caractérisée dont on est bien obligé de constater qu'elle était jusqu'alors pour le moins virtuelle. Il suffit de considérer ce qu'il est advenu des groupes "vetere" de moosou, "abidjan", et "lozoua" (cf. supra) qui présentaient au départ la même spécificité pour s'apercevoir que la "transfiguration" ethnique de nos treize villages, leur transformation en interlocuteur à part entière dans le nouveau langage du pouvoir:

- d'une part, avait une faible probabilité d'occurrence,

- d'autre part, ne peut être considérée comme simple effet induit de la mise en place de l'Etat colonial.

Pourquoi eux et pas les autres?

Retour à la problématique

Cette question du pourquoi est celle des approches et théories déterministes. Elle n'est pas résolvable sinon à produire un raisonnement tautologique ou/et sans valeur heuristique. Témoin cette formule de K. Marx citée par Schlemmer et qui aurait tout aussi bien pu être appliquée au cas présent: "une formation sociale ne disparaît jamais avant que n'aient été développées toutes les forces productives qu'elle est capable de contenir".

Autrement dit: Tant que le bocal est plein, c'est qu'il contient (c.q.f.d.) et s'il ne contient plus c'est: ?... qu'il a été renversé (Merci Groucho).

L'émergence du sujet collectif "aïzi" demeure, en l'état de mes connaissances, une conjonction aléatoire d'éléments qui, pris séparément, sont, eux, historiquement déterminés mais dont aucune loi, règle d'accord ou détermination dominante, ne permet de rendre compte de la combinaison finale: de l'existence.

Reste donc la question du "comment". Un comment qui

inclut aussi bien le repérage et l'évaluation de l'incidence du contextuel que la prise en compte des schémas implicites ou inconscients qui vont informer ce contexte.

Mais si les uns sont à prendre pour ce qu'ils sont en définitive dans le processus de production des histoires, du contingent, les autres ne se réduisent pas à des invariants universels ou, pour ainsi dire, à des "immémoriaux" de la pensée. Bien au contraire, ils sont des **mémoires constituées** où sont inscrites (et en principe repérables) les procédures passées d'appropriation et qui limitent, pour celles présentes ou futures, le champ de transformations "pensables".

Perspectives

C'est dans cette optique que je compte travailler en collaboration avec d'autres anthropologues et des économistes sur la région du delta central du Niger au Mali. La démarche peut se décomposer en trois moments.

1) Identifier les acteurs collectifs **actuellement** pertinents dans la région en repérant leurs modes d'interventions spécifiques et le jeu de leurs échanges et inter-relations.

Ce peuvent être des "ethnies", des catégories professionnelles (pêcheurs, éleveurs, agriculteurs, commerçants...), des sous-ensembles régionaux, "les fonctionnaires", les organismes de développement, etc...

2) Reconstituer la genèse des réponses, réactions, transformations liées aux deux grands "flux historiques" auxquels est soumise la région depuis une quarantaine d'années:

- d'une part, l'intervention de l'Etat colonial puis national, essentiellement sous forme de projets de "mise en valeur" ou de "développement";

- d'autre part, la sécheresse qui dure maintenant depuis plus de dix ans et ne peut que modifier relations (inter et intra-groupes) et circulations (de biens, de valeurs, de personnes).

3) Sachant que dans cette région, ni l'intervention d'un Etat ou d'une quelconque puissance centrale, ni un phénomène catastrophique naturel ne sont des événements inconnus, il y a de fortes chances pour que les "réponses" actuelles soient imprégnées de ces expériences historiques.

Il serait alors particulièrement intéressant de chercher à savoir si et en quoi les stratégies actuelles d'adaptation (conscientes) sont **informées par les procédures** (inconscientes) mises au point au cours des étapes ou strates historiques antérieures pour intégrer et pérenniser les influences et contraintes nouvelles.

Ceci n'impliquerait nullement que les groupes rôles et positions relatives se reproduisent à l'identique, mais au contraire qu'une **certaine continuité dans les façons de percevoir, de dire et de faire** (l'histoire) dessine peu à peu la trame d'une société civile "Maliennne" (i.e. "nationale") s'affirmant, sinon contre, du moins à côté de l'Etat, mais dans les deux cas grâce à ses interventions; même, et peut-être surtout, lorsqu'elles sont intempestives.